

M. VIENNET ET LES CROISADES

Lu à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon,

dans la séance du 10 mai 1864.

PAR

M. L'ABBÉ CHRISTOPHE.

Membre correspondant.

Au commencement de février 1864, M. Viennet, chargé par l'Académie française de répondre à M. de Carné, dans une séance solennelle de réception, prononçait un discours, fait pour être remarqué, bien qu'il ne produisit alors qu'une sensation médiocre, l'attention des esprits se trouvant détournée ailleurs, soit par les débats soulevés au sein du Corps législatif, soit par les affaires de l'Europe.

Au point de vue littéraire, nul doute que ce discours n'ait plu à ceux qui ont conservé la tradition et le goût de ce style, à la fois élégant et simple du dernier siècle, qui exprime ce qu'il veut dire sans viser à l'effet; style un peu mou de sa nature pourtant, mais qui rachète, par la grâce et la limpidité, ce qui lui manque du côté de l'énergie et de l'élévation. Au point de vue religieux, il a dû blesser au vif les esprits sains qui dédaignent, à bon droit, cette école sceptique et dénigrante dont Voltaire a mérité d'être l'expression. Enfin, au point de vue historique, il a heurté les idées de ceux qui, depuis trente ans, étudiant sérieusement notre France du moyen âge, sont convaincus que les faits de cette